Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS LUNDI MATIN 24 JUILLET 1916 — NUMÉRO 328

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.
NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
PUBLISHER.
Col. HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET EDITEUR
H. BEGUE, JR.
GERANT.
Phone Main 3487
Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered as second-class mail matter, at the Postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—
Un an $7.50
Six mois 3.75
Trois mois 1.85
Un mois ..... .65
Une semaine ..... .15
Pour l'Etranger—
Un an $12.15
Six mois 6.10
Trois mois 3.05
Un mois 1.00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—
Un an $3.00
Six mois 1.50
Trois mois ..... .75
Pour l'Etranger—
Un an $4.00
Six mois 2.00
Trois mois 1.00

EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—
Un an $2.00
Six mois 1.00
Pour l'Etranger—
Un an $3.00
Six mois 1.50

Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, dans le Sixième District, formant le coin des rues Upperline et Liberté. La bâtisse porte les numéros municipaux 2301 et 2305 rue Upperline.

The People's Homestead Association vs. Succession of Mme Mary Burns, épouse de Frederick Veters, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,904 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, maintenant, les numéros municipaux 2301 et 2305 rue Upperline, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet carré No. 767, borné par les rues Upperline, Valence, Howard et Liberté, désigné comme lot No. vingt-et-un, d'après un croquis fait par J. A. D'Hémecourt, Arpenteur, daté du 6 janvier 1874, et formé le coin des rues Upperline et Liberté, et mesure trente pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Upperline, la même largeur à l'arrière par une profondeur de cent pieds. Le dit lot étant également désigné sur un croquis annexé à une vente de Conrad Durie à George W. Henry, exécuteur, passée devant Ernest Commagere, ancien notaire dans cette ville, le 16 décembre 1874.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL & CARROLL et HENRY G. McCALL,
Avocat pour la demanderesse.
Juillet 16 18 21 28—août 4 11 17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frank Fleckinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 117,053 — Division A — Attendu que Mme Estelle B. Zetzmann, veuve de Frank Fleckinger, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Frank Fleckinger, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
FRED G. VETTH, Avocat.
Juillet 21 27 30

Succession de William Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,182 — Division E — Avis est par le présent donné aux creanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final revisé présenté par l'administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART, Avocats.
Juillet 21 25 29

VENTES AUX ENCHERES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, dans le Septième District, au coin des rues Fig et Hamilton (dans l'Ilet des rues Colapissa et Laurel Grove).

Maximilien Augustin vs. Estate of John Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,807 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou quelque sorte que ce dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 344, borné par les rues Fig, autrefois Treizième, Hamilton, Colapissa et Laurel Grove, désigné comme lot No. Vingt-deux de l'Ilet carré No. 153-148 selon un plan de Louis Bringier, ancien voyer, daté du 29 avril 1830, et déposé à l'Etude de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville, et mesure trente pieds six pouces de face à la rue Fig, par une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles, et forme le coin des rues Fig et Hamilton.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquereur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
CONRAD MEYER, Jr.,
Avocat pour le demandeur.
Juin 30—Juillet 7 14 21 28—août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Quatrième District, portant le numéro municipal 2839 rue Dryades, entre les rues Washington et Sixième.

Emanuel L. Weil vs. George W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,950 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet carré No. 276, borné par les rues Derbigny, Sol Kempard, Washington et Sixième, formant partie du lot désigné par le numéro quinze sur un plan original du faubourg Livaudais, déposé dans les archives de H. B. Stringer, ancien notaire de cette ville, à cette fois sur le côté le plus proche de la rue Sixième, et mesurant, en mesure anglaise, d'après le dit plan, dix degré pieds de face à la rue Derbigny, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles. Désigné sous le numéro 2839 rue Derbigny, dans cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour ce demandeur.
Juillet 14 21 28—août 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée, de très grande valeur, dans le Sixième District, formant le coin des rues Calhoun et Saratoga (dans l'Ilet de la rue Sud Franklin et de l'Avenue Palmer). Dans un voisinage aristocratique. Les bâtisses portent le numéro municipal 1705 rue Calhoun.

George H. Sauton vs. Bernard H. Menge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,765 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet carré No. 263, Barthéville, borné par l'Avenue Palmer (anciennement avenue Henry Clay), les rues Calhoun (anciennement Edmond), Saratoga (anciennement St-Patrick) et Sud Franklin (anciennement St-David), laquelle dite portion de terre forme le coin des rues Calhoun (anciennement Edmond) et Saratoga (anciennement St-Patrick), et mesure soixante (60) pieds de face à la rue Calhoun (anciennement Edmond), la même largeur à l'arrière, par une profondeur et face, sur la rue Saratoga (anciennement St-Patrick) de cent trente-huit pieds deux pouces, et cent trente-six pieds, sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne opposée le tout d'après un croquis ou certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil et voyer, à la date du 12 janvier 1894.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
Juillet 21 28—août 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 3131 et 3133 rue Fréret, entre l'Avenue Louisiane et la rue Delachaise.

Jos. Schwartz vs. Mme Annie Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,976 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet carré No. 263, borné par l'Avenue Louisiana, les rues Delachaise, Fréret (anciennement Long), et Robertson (anciennement Broadway), désigné par le numéro vingt-et-un sur un plan de Louis Pilié, voyer, daté du 12 mars 1879, annexé à un acte sous signature privée, daté du 28 mars 1882, copie duquel plan est annexé à un acte passé devant M. T. Duross, ancien notaire, daté du 28 avril 1887, et d'après le dit plan le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Fréret par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EDWARD A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
Juillet 14 21 28—août 4 11 17

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Ochiglevich vs Emanuel Arosta.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 70,201 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 22 juillet 1916, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une caisse enregistreuse trois caisses de bière, trois caisses de bouteilles vides, un lot de liqueurs en bouteilles, un baril contenant du vin, une boîte, deux vendilateurs électriques, cinq rouleaux de musique, un piano électrique et tabouret, un demi-baril contenant du whiskey.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
FRANK ECHEZABAL,
Avocat pour le demandeur.
juillet 12 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pelican Ice Co., Ltd., vs. Leon Loverde.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 71,134 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 26 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un léger camion.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
MERRICK, OENSLER, SCHWARTZ & GUSTE,
Avocats pour la demanderesse
juillet 15 18 21 25

VENTES AUX ENCHERES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de valeur et améliorée dans le Premier District

Au coin des rues Hennessey et Banks, portant les numéros municipaux 400 et 402 Hennessey; aussi un lot vacant, adjacent, faisant face à la rue Banks.

The People's Homestead Association vs. Charles G. Phelan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,287 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages qui y appartiennent et toutes les dépendances en dérivant, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 787, borné par les rues Hennessey, Banks, Bandin et Solomon, désignés comme lots numéros vingt-cinq et vingt-six, et ayant les dimensions suivantes, à savoir. Le lot No. 25 forme le coin des rues Hennessey et Banks et mesure trente pieds de face à la rue Hennessey, par une profondeur et face sur la rue Banks de cent quatorze pieds, dix pouces et trois lignes; et le lot No. vingt-six touche au lot No. vingt-cinq sur le côté et mesure trente pieds de face à la rue Banks par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL & CARROLL et HENRY G. McCALL,
Avocats pour la demanderesse.
juil 1 3 7 14 21 28—août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Sixième District, portant le numéro municipal 1118 rue Sud Claiborne, entre les rues Milan et Général Taylor.

Interstate Trust and Banking Company vs. Albert Osborn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,845 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtiments et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 595, borné par l'Avenue Louisiana, les rues Delachaise, Fréret (anciennement Long), et Robertson (anciennement Broadway), désigné par le numéro vingt-et-un sur un plan de Louis Pilié, voyer, daté du 12 mars 1879, annexé à un acte sous signature privée, daté du 28 mars 1882, copie duquel plan est annexé à un acte passé devant M. T. Duross, ancien notaire, daté du 28 avril 1887, et d'après le dit plan le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Fréret par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EDWARD A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
Juillet 14 21 28—août 4 11 17

AVIS A NOS ABONNES.

Toujours soucieux de servir nos lecteurs avec ponctualité nous serions très reconnaissants aux personnes qui ne recevraient pas leur journal régulièrement, de nous prévenir au plus vite. Téléphonez Main 3487.

VENTES AUX ENCHERES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano Kimball, de valeur.

Junius Hart Piano Co., vs. Mme George P. Milton, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,500 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le samedi, 29 juillet 1916, à dix heures et demie du matin, la propriété suivante, décrite, à savoir:

A mon entrepôt Nos. 508-512 rue Chartres.
Un piano kimball, style No. 37.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SOLOMON WOLFF,
Avocat pour la demanderesse.
juillet 18-25-29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du droit d'occupation.

Perrin, Latter & Blum, Inc. Agents, vs. Louis B. Wendt, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,013 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 29 juillet, 1916, à dix heures et demie du matin la propriété suivante décrite, à savoir:

A mon entrepôt Nos. 508-512 rue Chartres.
Le droit d'occupation du local Nos. 701 248 rue des Champs Elysées au coin de la rue Royale, à partir de la date de la vente, jusqu'au 31 décembre 1916.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. W. BLUM, Avocat pour les demandeurs.
Juillet 18-25-29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, formant le coin des rues Valence et Colbeum. Les bâtisses portent le numéro municipal 1132 rue Valence.

Greater New Orleans Homestead Association vs. James P. Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,580 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 263, borné par les rues Valence, Colbeum, Chestnut et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 17 et 18, les dits lots s'adjoignent et mesurent, chacun, vingt cinq pieds six pouces de face à la rue Valence par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles. Le lot No. 17 formant le coin des rues Valence et Colbeum; le tout selon un croquis annexé à un acte pardevant E. Commagere, ancien notaire, le 27 juillet 1891.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRY MOONEY,
Avocat pour la demanderesse.
Juillet 8 11 21 28—août 4 9 10

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2815 rue Bell (dans l'Ilet des rues White, De Soto et Dupré).

E. A. Carrère Co., Ltd., vs. Yves René Le Monnier Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,401 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B de l'Ilet carré No. 379, borné par les rues Bell (anciennement Washington) et Dupré, selon un croquis et certificat d'arpentage annexé, daté du 8 juillet 1912, signé par Geo. De Armas, voyer et ingénieur civil, annexé à un acte passé devant Robert Legier, notaire, en date neuf octobre 1912. Selon le dit croquis le dit lot ou portion de terre se trouve à une distance de soixante-neuf pieds, onze pouces et deux lignes du coin des rues Bell et White, et de là, mesure cinquante-neuf pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Bell; cinquante-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière, par une profondeur, sur une ligne latérale vers la rue White de cent vingt-neuf pieds, sept pouces et quatre lignes, et une profondeur sur l'autre ligne latérale, vers la rue Dupré, de cent trente-neuf pieds, un pouce et six lignes, et est composé de l'entier du lot No. sept, et de la majeure partie des lots Nos. Six et A. Les améliorations sur la dite propriété portent le numéro municipal 2815 rue Bell.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.
Juin 30—juil 7 14 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre, de valeur, dans le Troisième District, avec bâtisses et améliorations, portant le numéro municipal 2123 rue Painters (dans l'Ilet des rues Grant et Libéral et l'avenue Franklin).

Citizens' Homestead Association vs. Absent McKinney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,857 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, situés dans l'Ilet carré No. 1065, borne par les rues Painters, Grant, Libéral et l'avenue Franklin; les dits lots sont désignés par les Nos. 15, 16 et 17 sur un plan fait par C. Uncas Lewis député voyer municipal, daté du 20 mai 1901, et annexé à un acte de Dan F. Watts, à Absent McKinney, pardevant J. T. Nix, ancien notaire, daté du 30 août 1905. Les dits lots s'adjoignent et mesurent, chacun, vingt neuf pieds, deux pouces de face sur la rue Painters, par une profondeur de cent cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. B. FLAIS et H. W. KAISER,
Avocats pour la demanderesse.
Juillet 8 11 21 28—août 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et des installations d'un bar; aussi, le bail et le droit d'occupation

Julius Graetsch vs. H. B. Florin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 117,079 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 31 juillet 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sur les lieux au No. 1107 rue Canal.

1o Tout le contenu, installations, meubles, stock, objets divers, etc., d'un bar dans le dit local, d'après l'inventaire.

2o Le terme non-echu du bail du dit local, No. 1107 rue Canal, le loyer étant maintenant réduit, $150 par mois, payable chaque mois, le dit bail expirant le 30 septembre 1916.

Et si le dit bail n'est pas vendu, le droit suivant sera offert en vente.

3o Le droit d'occupation du dit local No. 1107 rue Canal à partir de la date de la vente, jusqu'au 30 septembre 1916.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MILLER, MILLER & FLETCHINGER,
Avocats pour le demandeur.
juillet 19 27 31

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Louise Rocher, veuve de Antoine Marchal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,080 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Mme Henry Sallés, executrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SIDNEY F. GAUTIER, avocat.
juillet 18 25 27

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans

sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.

ETES-VOUS ABONNE?

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée, de Valeur, dans le Deuxième District

Portant les numéros municipaux 2018 et 2020 rue Bienville entre les rues Prieur et Johnson.

Théodore Dumas vs. T. Sidney Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,968 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros immeuble 2018 et 2020 rue Bienville, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dérivant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet carré No. 247, borné par les rues Bienville, Iberville (anciennement Customhouse), Prieur et Johnson, désigné par la lettre B, d'après le plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté du 18 avril 1908, et qui fait partie d'un acte de vente passé pardevant George Montgomery, notaire, daté du 29 avril 1908. D'après le dit plan, le dit lot ou portion de terre commence à une distance de cent vingt-deux pieds quatre pouces du coin des rues Bienville et Prieur, et de là, mesure vers la rue Johnson quarante-et-un pieds de face à la rue Bienville, par une profondeur de cent trente-quatre pieds, dix pouces et cinq lignes sur la ligne latérale plus près de la rue Prieur, et une première profondeur sur la ligne latérale plus près de la rue Johnson de cent deux pieds, trois pouces, et de là trente-quatre pieds, huit pouces et une ligne sur une ligne oblique s'élargissant vers, et s'étendant à, la ligne à l'arrière, et sur cette dernière ligne il mesure cinquante-deux pieds, neuf pouces et une ligne.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
EDWARD RIGHTOR et E. V. PARHAM,
Avocats pour le demandeur.
Juin 30—juil 7 14 21 28—août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Troisième District,

Portant les numéros municipaux 1815 et 1817 rue Nord Galvez, entre les rues Nouvelle-Orléans et Allen.

Third District Building Association vs. Théophile M. Perrault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,712 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 1052, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Miro, Galvez et Allen, désigné comme lot No. 8 d'après un plan fait par S. N. Pujo, ancien voyer, daté du 2 mai 1843, et déposé dans les archives de A. Cuvillier, ancien notaire dans cette ville; lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Galvez, par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent soixante-trois pieds trois pouces.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HUGH S. SUTHON,
Avocat pour la demanderesse.
Juin 30—juil 7 14 21 28—août 2 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Anna M. Frocha.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,913 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Mary C. Frocha, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
HUGH S. SUTHON, Avocat.
Juillet 20 25 29

Succession de Frank M. Leckert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,216 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Leckert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
Juillet 20 25 29

Succession d'Edward Wisner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,728 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Mme Mary Jane Wisner, Adorno V. Smith et la Hibernia Bank & Trust Company, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
McCLOSKEY & BENEDICT,
FOSTER, MILLING, SAAL & MILLING,
CARL WISNER, Avocats.
juillet 20 25 29